

INSHS

Institut des sciences humaines
et sociales



Situer l'humain dans le monde et dans la société

Les recherches menées dans les laboratoires pilotés par l'Institut des sciences humaines et sociales (INSHS) du CNRS construisent les théories et les outils d'analyse indispensables pour expliquer et éclairer les choix de nos sociétés. Articulées autour de l'étude de l'humain, elles le considèrent comme le produit d'une histoire, comme le créateur de langues, de langages et de signes, comme le vecteur de savoirs et de cultures, et comme l'acteur de mondes politiques, sociaux et économiques complexes. Le rôle principal de l'INSHS dans le paysage des sciences humaines et sociales en France est d'assurer, par l'intermédiaire de ses laboratoires, l'émergence de nouveaux terrains d'expérience et de pensée.

cnrs

www.cnrs.fr

MISSIONS

L'INSHS décline dans ses champs de recherche la politique du CNRS. Il joue un rôle fondamental dans le dispositif de recherche, en partenariat avec les universités et les grands établissements de recherche. Il favorise la pluridisciplinarité au sein des sciences humaines et sociales et l'interdisciplinarité avec les autres sciences. Il anime des réseaux qui organisent la recherche à l'échelle des sites et du territoire national par le biais des Maisons des sciences de l'homme et par la création de groupements de recherche, de groupements d'intérêt scientifique et de fédérations de recherche.

AXES STRATÉGIQUES

L'INSHS a une vision exceptionnelle de l'ensemble des recherches dans ses domaines de compétences grâce à la co-tutelle qu'il exerce sur trois cents unités réparties sur l'ensemble du territoire national et dans le monde. Au sein d'un paysage académique et scientifique en constante évolution, il développe, en convergence ou en complémentarité avec ses partenaires et avec la Stratégie nationale de recherche et d'innovation, des priorités scientifiques dont :

- les aires culturelles, les approches comparées et les études globales ;
- les études quantitatives, la modélisation et la formalisation des données ;
- les études sur le genre, les recherches sur les discriminations ;
- les études sur le travail et les inégalités ;
- les études à l'interface d'autres sciences : éthique des sciences, responsabilité, interactions homme-machine, sûreté, risques et protection, environnement et développement durable.



Reconstruction en 3D de la grande salle à manger du Petit Trianon.

OUTILS/INSTRUMENTS

La mise à disposition des informations scientifiques et techniques est au cœur des préoccupations de l'institut, qui accompagne le basculement dans les « humanités numériques ». Il s'est donc engagé dans le développement de nombreuses plateformes techniques, d'infrastructures de recherche (IR) et de Très grandes infrastructures de recherche (TGIR) qui contribuent à alimenter, voire à porter, les volets français de dispositifs européens.

L'INSHS soutient également un ensemble d'outils de diffusion destinés à promouvoir le rayonnement de ses chercheurs : les archives HAL-SHS, le portail revues.org, les carnets de recherche hypotheses.org, etc.

L'INSHS facilite le transfert des connaissances vers la société, en particulier par le biais d'actions économiques ou sociales ou par celui de partenariats culturels. Une enquête sur les pratiques de valorisation a été menée sous l'égide d'un réseau thématique pluridisciplinaire et un salon de la valorisation des connaissances et de l'innovation en SHS doit réunir les projets les plus marquants dans ce domaine. L'INSHS participe au consortium de valorisation thématique (CVT) en SHS.

RAYONNEMENT INTERNATIONAL

L'INSHS concourt à l'internationalisation des SHS grâce à quatre actions-types :

- l'animation d'un réseau d'unités de recherche à l'étranger, en partenariat avec le ministère des Affaires étrangères ou avec d'autres institutions de recherche françaises ou étrangères. Ces unités offrent des possibilités pour la mobilité des chercheurs, enseignants-chercheurs et doctorants, au moyen d'affectations temporaires ou d'accueils en délégation.
- l'aide à l'internationalisation des revues françaises en SHS, par le biais d'un programme de mise en ligne d'une traduction en anglais des plus emblématiques d'entre elles.
- le soutien aux programmes de recherche dans le cadre des outils de coopération internationale : accords de coopération bilatéraux, conventions d'échanges de chercheurs, PICS, GDRI, LIA.
- l'appui aux Instituts d'études avancées (IEA) et au réseau français des IEA dont le CNRS est membre fondateur.

Chiffres clés

8911 chercheurs et enseignants-chercheurs dont
1730 CNRS, **2398** ingénieurs et techniciens
dont **1483** CNRS et **6228** doctorants
et post-doctorants*

267 unités de recherche et de service
et **10** structures fédératives de recherche*

17 groupements de recherche
et **1** groupement de service*

3 unités mixtes internationales, **33** programmes
internationaux de coopération scientifique,
31 groupements de recherche internationaux,
7 laboratoires internationaux associés

* Source : Labintel au 31/12/2011 ; traitement CNRS - SAP2S